



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E18273

VALABLE JUSQU'AU 24/09/2023

ÉDITÉ LE 21/10/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/1998
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 03/05/2021
23 000

Raison sociale : ECF ETUDE CONSTRUCTION FERMETURE

Sigle : ECF
18 RUE DE LA MAIRIE
91220 BRETIGNY SUR ORGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY B41513552400023

Siret : 415 135 524 00023

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 21 06114

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 431438J1247000/001334496/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 431438J1247000/001334496

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2022

Téléphone : 01 60 85 05 92
Portable :

Fax :

Site Internet : www.ecf91.fr
E-mail : ecf@ecf91.fr

Responsabilité légale :
DUMOULIN HERVE PRÉSIDENT / ROZE BRUNO DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 9 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	29/09/2022
4511	Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - résidentiel et tertiaire Mention RGE	29/09/2022
4711	Produits verriers (Technicité courante) Mention RGE	29/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	29/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.